

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 14 mai 2008

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : M. François REBSAMEN

Membres présents : (15) M. REBSAMEN, M. BARRON, Mme BERNARD, M. BERTHIER, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON, M. EL HASSOUNI, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, Mme LE GRAND, Mme METGE, Mme REVEL, Mme ROLLIN, Mme TENENBAUM, Mme TOLLOT

Membre(s) absent(s) excusé(s) : (2) M. BON, M. GOUDEAU

Date de convocation : 5 mai 2008

Délibération n° : 34-2008

Objet : Désignation de représentants du CCAS au sein des instances locales

Depuis de nombreuses années, le CCAS de Dijon est un membre actif de l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS). Il est représenté dans les instances statutaires au niveau national, régional et départemental.

L'installation d'un nouveau Conseil d'Administration pour chaque CCAS suite aux élections municipales de mars 2008, entraîne le renouvellement des instances locales et nationales de l'UNCCAS.

Le Conseil d'Administration :

- désigne Mme Françoise TENENBAUM en qualité de représentant du CCAS au sein de l'instance régionale,
- Mme Françoise TENENBAUM et Mme Elizabeth REVEL en qualité de représentants du CCAS de Dijon pour siéger au Conseil d'Administration de l'UDCCAS 21, constituée en association depuis 2002

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

29 MAI 2008

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DAGL : 1

DG : 1

Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 15 MAI 2008